Université de Paris

Médecin Directeur

Service de santé étudiant (SSU)
Direction vie de campus - Université de Paris

Cadre de l'emploi :
Catégorie A+, Praticien hospitalier

Prise de fonction : 01/09/2021
Durée de contrat : 1 an renouvelable
Type de contrat : CDD à 80%
Salaire brut mensuel : 5 600 euros

Localisation du poste :
Campus Saint-Germain (Paris 6ème) et déplacements dans les antennes du SSU

Responsable hiérarchique
Christine CLERICI, présidente de l'université

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION/STRUCTURE D'ACCUEIL DU POSTE

Le Service de santé universitaire (SSU – ex-SIUMPPS) propose des actes de prévention et de veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante des universités Panthéon Sorbonne, Sorbonne Nouvelle et d'Université de Paris, ainsi que pour les étudiants de grands établissements, d'écoles publiques et privées, telles que :

a) L'organisation d'au moins un examen de santé au cours de la scolarité de l'étudiant dans l'enseignement supérieur, et notamment pour les
- étudiants nécessitant un accompagnement spécifique en raison des risques durant leur cursus (notamment les étudiants en santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives) ;
- étudiants en situation de handicap ;
b) Le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers ;
c) La prescription, la prévention et le dépistage dans le domaine de la santé sexuelle ;
d) La participation à la mise en œuvre de la politique vaccinale ;
e) L'orientation dans le parcours de soins coordonnés (les médecins SSU peuvent être déclarés comme médecin traitant)
f) La contribution au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap ;
g) La participation aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité ;
h) L'impulsion et la coordination des programmes de prévention et de promotion de la santé ;
i) La prise en compte des pratiques addictives et l'accompagnement au sevrage tabagique ;
j) La prise en charge en nutrition
k) La prise en charge psychologique
l) La prévention dans le domaine bucco-dentaire

Le SSU est également, sur son antenne Saint-Germain, centre de santé facilitant ainsi l'accès aux soins de spécialité à tous les étudiants.

Université de Paris

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Missions du poste

Le médecin directeur dirige le SSU et son centre de santé, en lien avec les universités cocontractantes.

Activités principales

Sous l'autorité du président de l'université de rattachement, et en lien avec la direction Vie de campus d'Université de Paris, le médecin directeur du service met en œuvre les missions définies à l'article D714-21 du code de l'éducation. Pour cela, le médecin directeur :

- administre le service dans sa dimension interuniversitaire ;
- met en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires et est garant de la bonne gestion des antennes du SSU ;
- propose un plan de prévention et de santé étudiante et assure la responsabilité des décisions médicales et paramédicales liées au service ;
- rédige le rapport annuel d'activité du service

Il rend compte chaque année des actions menées au sein du SSU au conseil du service et lui présente, pour validation, les projets pour les années à venir.
Il est membre du comité de pilotage du SSU.

Le directeur du service est consulté et peut être entendu sur sa demande, par les instances délibérantes et consultatives des universités cocontractantes, sur toute question concernant la protection de la santé des étudiants.

Il dirige également le centre de santé, installé au sein du Campus Saint-Germain (Paris 6ème) et met en œuvre tous les moyens nécessaires pour son bon fonctionnement et son développement.

Conditions d'exercice

Cette mission s'exerce principalement sur le campus Saint-Germain (Paris 6ème). Mobilité sur les différents sites du SSU (campus Grands Moulins, campus de Paris 1 et campus de Paris 3).

PROFIL RECHERCHE

Doctorat en médecine reconnu par l'Union Européenne
Une spécialité ou une qualification en Santé Publique serait appréciée.

COMPETENCES ET APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISES

Connaissance, savoir :

- Connaître l'environnement médico-social local,
- Connaître l'environnement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Maîtriser les principales approches d'éducation/promotion de la santé chez le public étudiant.

Savoir-faire :

- Avoir une aptitude au travail en équipe, disposer de qualités d'écoute et savoir mobiliser les compétences de chacun,
- Maîtriser les logiciels de bureautique (Word, Excel, power point…) et le logiciel de traitement

des données médicales,
- Savoir gérer des projets,
- Savoir animer des réunions de travail,
- Savoir s'adapter aux évolutions de l'organisation.

Savoir-être :
- Faire preuve d'organisation ;
- Sens du relationnel ;
- Capacité à assurer la continuité du service ;
- Avoir le sens du service public ;
- Avoir une écoute pour prendre en compte les demandes des différents interlocuteurs ;
- Faire preuve d'adaptation.

Informations et candidatures à transmettre à direction.vie-campus@u-paris.fr